Santé au Bénin : Vers la création d\’un pôle d\’excellence en ORL et l\’amélioration de la cardiologie

Dans une démarche visant à offrir des soins médicaux de qualité à ses citoyens, le gouvernement du Bénin a récemment dévoilé un plan ambitieux pour renforcer le secteur de la santé. Cette initiative majeure comprend la création d\\\’un pôle d\\\’excellence en Oto-rhino-laryngologie (ORL) ainsi que des mesures destinées à améliorer la formation et la recherche en cardiologie conventionnelle dans le pays. Cette annonce intervient suite au Conseil des ministres du mercredi 13 septembre 2023, marquant un tournant crucial dans le domaine de la santé au Bénin.

Un Centre de Référence en ORL pour Réduire les Évacuations Sanitaires à l\\\’Étranger

Pendant de nombreuses années, les Béninois ont été contraints de recourir à des évacuations sanitaires coûteuses à l\\\’étranger en cas de pathologies en ORL en raison du manque de structures adaptées dans le pays. Conscient de cette situation et des charges financières qui en découlent, le gouvernement a pris l\\\’engagement ferme de construire et d\\\’équiper un centre de référence en ORL. Cette initiative vise à améliorer l\\\’accès des citoyens aux soins spécialisés et à réduire considérablement les évacuations médicales à l\\\’étranger.

La réussite de ce projet nécessite également la mise en place d\\\’une équipe médicale compétente et hautement qualifiée.

L\\\’objectif est de garantir que les patients bénéficient des meilleurs soins possibles, en utilisant les technologies médicales les plus avancées. Ce nouveau centre sera intégré au Centre hospitalier international de Calavi, renforçant ainsi davantage l\\\’offre de soins de qualité dans le pays.

Une Nouvelle Ère pour la Cardiologie Conventionnelle au Bénin

Le secteur de la cardiologie conventionnelle au Bénin fait face à un défi majeur : le manque d\\\’enseignants titulaires compétents. Cette lacune entrave la formation et l\\\’encadrement des étudiants en spécialisation à l\\\’unité de formation et de recherche. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a pris la décision stratégique de conclure des accords de partenariat interuniversitaires avec l\\\’Université Catholique de Louvain en Belgique et le Centre hospitalier universitaire de Namur. Ces accords visent à renforcer la formation des futurs cardiologues et à garantir leur compétence.

L\\\’Université Catholique de Louvain et le Centre hospitalier universitaire de Namur sont reconnus mondialement en tant qu\\\’experts dans les domaines de l\\\’ORL et de la cardiologie conventionnelle, ce qui explique leur sélection pour ces accords. Cette collaboration internationale s\\\’annonce prometteuse pour l\\\’avenir de la médecine cardiologique au Bénin.

Toutes les attentions sont désormais tournées vers cette initiative novatrice qui devrait révolutionner les domaines de l\\\’ORL et de la cardiologie conventionnelle au Bénin. Le pays se prépare ainsi à offrir des soins de qualité, réduisant ainsi la nécessité d\\\’évacuations médicales coûteuses à l\\\’étranger et ouvrant la voie à une amélioration significative de la santé de sa population.

Germain ALOZE

Coopération sino-béninoise : Cérémonie d’au-revoir de la 25ème mission médicale chinoise

Les médecins chinois en mission au Bénin dans le cadre de la 25ème mission médicale sont au terme de leur séjour. A leur intention, une cérémonie d’au-revoir a été organisée au Ministère de la santé ce jeudi 11 août 2022. C’était en présence du Secrétaire général du ministère de la santé Ali IMOROU BAH CHABI et de l’Ambassadeur de la Chine près le Bénin Jing Tao Peng.

Depuis 1978, des dizaines de médecins chinois sont envoyés en mission au Bénin dans le cadre de la coopération médicale entre les deux Etats. Les domaines d’intervention couvrent entre autres, la médecine générale, la cardiologie, la gynécologie, la radiologie, la pharmacie, l’oto-rhino-laryngologie, la médecine traditionnelle chinoise. Pour le compte de la 25ème mission, les médecins chinois en mission au Bénin ont traité 16.000 patients et réalisé 1639 opérations. La 26ème mission promet pérenniser les acquis et contribuer à l’amélioration de cette coopération médicale vielle de 44 ans.

Santé au Bénin : Vers la création d’un pôle d’excellence en ORL et l’amélioration de la cardiologie

Dans une démarche visant à offrir des soins médicaux de qualité à ses citoyens, le gouvernement du Bénin a récemment dévoilé un plan ambitieux pour renforcer le secteur de la santé. Cette initiative majeure comprend la création d’un pôle d’excellence en Oto-rhino-laryngologie (ORL) ainsi que des mesures destinées à améliorer la formation et la recherche en cardiologie conventionnelle dans le pays. Cette annonce intervient suite au Conseil des ministres du mercredi 13 septembre 2023, marquant un tournant crucial dans le domaine de la santé au Bénin.

Un Centre de Référence en ORL pour Réduire les Évacuations Sanitaires à l’Étranger

Pendant de nombreuses années, les Béninois ont été contraints de recourir à des évacuations sanitaires coûteuses à l’étranger en cas de pathologies en ORL en raison du manque de structures adaptées dans le pays. Conscient de cette situation et des charges financières qui en découlent, le gouvernement a pris l’engagement ferme de construire et d’équiper un centre de référence en ORL. Cette initiative vise à améliorer l’accès des citoyens aux soins spécialisés et à réduire considérablement les évacuations médicales à l’étranger.

La réussite de ce projet nécessite également la mise en place d’une équipe médicale compétente et hautement qualifiée. L’objectif est de garantir que les patients bénéficient des

meilleurs soins possibles, en utilisant les technologies médicales les plus avancées. Ce nouveau centre sera intégré au Centre hospitalier international de Calavi, renforçant ainsi davantage l’offre de soins de qualité dans le pays.

Une Nouvelle Ère pour la Cardiologie Conventionnelle au Bénin

Le secteur de la cardiologie conventionnelle au Bénin fait face à un défi majeur : le manque d’enseignants titulaires compétents. Cette lacune entrave la formation et l’encadrement des étudiants en spécialisation à l’unité de formation et de recherche. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a pris la décision stratégique de conclure des accords de partenariat interuniversitaires avec l’Université Catholique de Louvain en Belgique et le Centre hospitalier universitaire de Namur. Ces accords visent à renforcer la formation des futurs cardiologues et à garantir leur compétence.

L’Université Catholique de Louvain et le Centre hospitalier universitaire de Namur sont reconnus mondialement en tant qu’experts dans les domaines de l’ORL et de la cardiologie conventionnelle, ce qui explique leur sélection pour ces accords. Cette collaboration internationale s’annonce prometteuse pour l’avenir de la médecine cardiologique au Bénin.

Toutes les attentions sont désormais tournées vers cette initiative novatrice qui devrait révolutionner les domaines de l’ORL et de la cardiologie conventionnelle au Bénin. Le pays se prépare ainsi à offrir des soins de qualité, réduisant ainsi la nécessité d’évacuations médicales coûteuses à l’étranger et ouvrant la voie à une amélioration significative de la santé de sa population.

Germain ALOZE